



Mairie de La Regrippière

# Inter' Actions



Paysages de La Regrippière

# Sommaire

Le mot du maire	2
Conseil municipal	3
Dossier	9
Vie communale	14
Enfance et jeunesse	23
Vie associative	26
Histoire et Patrimoine	30
Sèvre et Loire News	32
Autour de chez nous	34
Le coin détente	38
Le portrait	43

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie :  
[communication@mairie-laregrippiere.fr](mailto:communication@mairie-laregrippiere.fr)



## L'AGENDA

### SEPTEMBRE

- 24 - Atelier cueillette - Le rire des fleurs
- 29 - Concert gospel - Les échos du Prieuré

### OCTOBRE

- 7 - Rencontre auteur - médiathèque
- 8 - Atelier cueillette - Le rire des fleurs
- 10 - Conseil municipal
- 14 - Concert - Le St Jo'
- 15 - Les belles rencontres

### NOVEMBRE

- 4 - Repas des aînés  
Show burlesque - Le St Jo'
- 9 - Conseil municipal
- 11 - Commémoration de l'Armistice

#### **ATTENTION**

Pour « Inter'Actions » de novembre - décembre transmettez vos articles avant le 17 octobre 2023 par mail à :  
[communication@mairie-laregrippiere.fr](mailto:communication@mairie-laregrippiere.fr)

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés.  
Merci de votre compréhension.

**Mairie** - 11, place de l'Eglise - 44330 LA REGRIPIERE  
Tél. 02.40.33.63.14  
[contact@mairie-laregrippiere.fr](mailto:contact@mairie-laregrippiere.fr)  
[www.mairie-laregrippiere.fr](http://www.mairie-laregrippiere.fr)



Pascal EVIN  
Maire de la Regrippière

## LE MOT DU MAIRE

Les cours d'école résonnent de nouveau du rire des enfants ! Les vendanges ont commencé ! Nous rentrons bien dans l'automne et tous ses plaisirs et ses couleurs. A noter, qu'à cette époque de l'année, les travaux agricoles engendrent parfois quelques nuisances sonores, cela fait partie du cycle des saisons, de la vie de nos campagnes !

L'été est derrière nous, et nous avons eu à déplorer un nouveau dépôt sauvage important dans un chemin, ce qui arrive de temps en temps, généralement déposé par des personnes hors de notre commune. Si vous en constatez, n'hésitez pas à nous le remonter rapidement, nous retrouvons généralement les auteurs ; ce qui a été le cas au mois d'août et retour à l'expéditeur !

Deux policiers municipaux vont prendre leur fonction dans les jours à venir. Ils seront affectés et mutualisés sur cinq communes (La Chapelle Heulin, Le Landreau, Mouzillon, La Remaudière et La Regrippière). Sur notre commune, leur rôle sera principalement la prévention, le respect des règles de stationnement notamment aux sorties et entrées des écoles, la résolution de conflits de voisinage, les incivilités et ils contrôleront 100% des dépôts de dossiers d'urbanisme. Ils feront rapidement partie de notre quotidien pour continuer de bien vivre ensemble.

Dans les bonnes nouvelles de la rentrée, c'est l'ouverture d'une MAM (Maison d'assistantes maternelles) qui accueille une douzaine d'enfants dans le nouveau lotissement du Souchais. Nous félicitons cette initiative privée et nous souhaitons, par la même occasion, une bonne année scolaire à tous les acteurs de l'enfance : les équipes pédagogiques, les animateurs de la pause méridienne et de Croc'Loisirs, le restaurant scolaire, les associations .....

Dans les semaines à venir, de belles manifestations sont prévues, pour commencer : le vendredi 29 septembre, un concert gratuit avec un groupe de Gospel dans notre belle église réputée pour sa sonorité. Puis, début octobre aura lieu un nouveau week-end « des belles rencontres » qui permet d'échanger comme chaque année avec des professionnels de la commune autour de leur passion et leur métier. Également les bénévoles de la bibliothèque vont soutenir « octobre rose » en proposant différentes actions.

Notre commune et l'UNC (l'union nationale des anciens combattants) accueilleront cette année les communes de Vallet et de Mouzillon pour les cérémonies du 11 novembre. Nous souhaitons cette matinée, intergénérationnelle, et sous le signe du partage de la mémoire, avec la participation des enfants, et des interventions dans les écoles les jours précédents.

Autre nouveauté cette année et compte tenu de la crise énergétique, nous continuons à réduire notre consommation électrique des illuminations de Noël, et avons la volonté de créer un jardin de Noël avec du bois et des matières naturelles. Nous avons besoin de bénévoles pour imaginer et concevoir ce nouvel espace. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressés.

Nous vous convions également à une réunion publique le jeudi 26 octobre pour participer à un échange de réflexions quant au devenir de notre commune pour les 15 ans à venir, et concernant l'urbanisme dans le cœur de bourg.

Le conseil municipal vous souhaite un bel automne et prenez soin de vous ...

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2023

Le six juillet deux mil vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

**Convocation :** 30 juin 2023

**Nombre de membres :** en exercice : 18

Présents : 14

Votants : 16

**Présents :** Pascal EVIN, Armelle DURAND, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Roger CAILLER, Audrey BARON, Franck BOUCHEREAU, Cédric CARETTE, Vincent DUGUÉ, Cécilia FONTENEAU, Clothilde JOLIVET, Bérengère LAMBERT, Cindy PASQUEREAU, Bernard SOURISSEAU,

**Excusés :** Michel AMOSSÉ, Michaël BAUDRY, Valérie CLÉRO, Marie-Annick HERBRETEAU,

**Pouvoir :** Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M Pascal EVIN

Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme DURAND A.

Cécilia FONTENEAU est désignée secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

**Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 8 juin 2023.**

### DÉCLARATIONS DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture de déclarations d'intentions d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 2 juin 2023 :

- E698 4 bis rue des Fontaines 27 m<sup>2</sup>  
Appartenant à Madame et Monsieur Sylvain FLEURANCE (demandé par Maître MENANTEAU - CLISSON) Parcelle située en zone Ua

Déclaration reçue en mairie le 6 juin 2023 :

- C1801 9 route de la Tranchais 1957 m<sup>2</sup>  
Appartenant à Madame et Monsieur Pierre MERLO (demandé par Maître BAZIN - ST JULIEN DE CONCELLES) Parcelle située en zone Ub

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

### ACQUISITION DE BIENS SOUMIS AU PRÉEMPTION

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 9 juin 2023 :

- E 645 620 m<sup>2</sup>  
- E 646 95 m<sup>2</sup>  
- E 647 70 m<sup>2</sup>  
- E 648 537 m<sup>2</sup>  
- E 649 130 m<sup>2</sup>  
- E 650 90 m<sup>2</sup>

Appartenant aux Consorts Picot (demandé par Maître PENARD - VALLET) Parcelles situées en zone Ua, N et Ub.

Après avoir pris connaissance de cette déclaration et

après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**SOUHAITE EXERCER SON DROIT DE PREEMPTION SUR CES PARCELLES ci-dessus afin de réaliser une retenue d'eau et un chemin piétonnier, un espace aménagé. CHARGE le Maire de prendre contact avec le notaire chargé de la vente.**

Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

## PERSONNELS COMMUNAUX

### AUGMENTATION HORAIRE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

M Le Maire rappelle que la personne en charge de l'entretien de la salle de sport effectue actuellement des heures complémentaires.

Il propose de régulariser son temps de travail.

L'augmentation du poste serait donc de 1 Heures 45 minutes hebdomadaire.

L'agent a donné son accord et le comité technique a rendu un avis favorable lors de la réunion du 2 juin 2023.

Après avoir pris connaissance de cette proposition et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **EMET un avis favorable** à cette augmentation d'horaires du poste

- **DECIDE de supprimer** le poste d'Adjoint technique territorial à 19h/semaine au 1<sup>er</sup> août 2023,

- **DECIDE de créer le poste d'Adjoint Technique Territorial à 20.75 H/semaine à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.**

### CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ADMINISTRATIF 1ÈRE CLASSE ET DE SEPT POSTES D'ADJOINTS D'ANIMATION

M le Maire fait part de la proposition faite sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe en faveur d'un agent communal, actuellement Adjoint Administratif principal 2<sup>ème</sup> Classe à 35h00/ Semaine. Il est également proposé de créer 7 postes d'adjoints d'animation à 10h/semaine et de supprimer 3 postes d'adjoints d'animation à 3.15h/35 annualisés .

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **La création du poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à 35h**

- **La création de 7 postes d'adjoints d'animation à 10h/35h**

- **La suppression des 3 postes d'adjoints d'animation à 3.15h/35 annualisés**

- Charge le Maire de la nomination de ces agents par arrêté.

Le poste d'adjoint Administratif principal 2<sup>ème</sup> Classe à 35h00/Semaine est conservé en cas de besoin.

### TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2023

Le conseil municipal modifie le tableau des effectifs en conséquence.

## AFFAIRE FONCIÈRE : ÉCHANGE D'EXCÉDENT DE TERRAINS COMMUNAUX A LA GRANDE AUJARDIÈRE

M le Maire demande à Mme Armelle DURAND de sortir car elle est concernée par le sujet suivant.

En séance du 9 Mai 2023, les élus ont délibéré favorablement pour échanger un excédent de terrain communal aux consorts DURAND.

**Vu** l'arrêté municipal en date du 20 mai 2023, prescrivant une enquête publique relative à cet échange,

**Vu** les résultats de l'enquête publique et les conclusions favorables du Commissaire -enquêteur,

**Considérant** que cette aliénation ne porte pas atteinte à l'intérêt général,

**Vu** les arguments exposés ci-dessus :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**CONSTATE** la désaffectation de l'excédent communal,

**APPROUVE** le déclassement de cet excédent communal

**DECIDE**

- d'échanger avec les consorts DURAND un excédent communal d'une superficie d'environ 487 m<sup>2</sup> contre une bande d'environ 431 m<sup>2</sup> lui appartenant

- d'autoriser M le Maire (ou son adjoint délégué) à signer l'acte à intervenir.

Armelle DURAND revient dans la salle du conseil.

## CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION « CROC'LOISIRS »

**Considérant** le projet initié et conçu par l'association « Croc'Loisirs », pour :

- Répondre à un besoin de mode de garde pour les enfants de la commune et des villages de proximité lors des temps péri et extra scolaires,
- Soutenir, promouvoir, créer des animations éducatives en direction des jeunes générations en lien avec un projet éducatif déterminé en fonction des besoins et attentes du public ciblé,

**Considérant** les orientations de la politique éducative de la collectivité,

Il est donné lecture de la proposition de convention de partenariat avec l'association. Cette convention décrit les:

- Objectifs et description du service
- Rôles, missions et tâches de l'association et de la collectivité
- Modalités économiques, financières et comptables
- Moyens mis à disposition par la collectivité
- Responsabilités et assurances
- Modalités de suivi et d'évaluation
- Communication et publicité
- Durée, avenants, résiliation

Sur proposition du Maire,

Après délibération le Conseil Municipal :

- **EMET un avis favorable à l'unanimité à cette convention de partenariat,**

- **AUTORISE le Maire à signer ladite convention**

## COORDONNATEUR RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement de la commune prévues à partir du 17 janvier 2024.

**Vu** le code général des collectivités territoriales

**Vu** la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

**Vu** le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

**Vu** le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population

Un coordonnateur communal doit être désigné pour être l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement. M le Maire propose de nommer **Mme Nadège MENARD**, en titulaire et **Mme Yvonne-Marie TERRIEN**, en suppléante.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Emet un avis favorable à cette proposition**

- **Charge le Maire de nommer le coordonnateur.**

Monsieur le Maire précise par ailleurs que le conseil devra délibérer ultérieurement sur les conditions de désignation et rémunération des agents recenseurs.

## DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATIONS

### • ASSOCIATION DE GESTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

L'association demande une subvention de 2 000€ afin d'acquérir du matériel pour un coût de 900 € et d'avoir une avance de trésorerie de 1100 € pour cet été.

Après discussion, le Conseil Municipal, à 15 pour et 1 abstention :

- **N'APPROUVE PAS** le versement d'une subvention de fonctionnement de 2 000€

- **AUTORISE** M le Maire à acquérir le matériel souhaité.

### • ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Suite à un problème technique, la commune n'a pas plus réglé à temps une sortie scolaire au Puy du Fou.

L'association a donc payé la somme de 328 € pour que cette sortie ne soit pas annulée.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de fonctionnement de 328 €

- **INSCRIT** les crédits nécessaires prévus au budget primitif 2023

**AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire

## CONSTRUCTION D'UNE PÉRISCOLAIRE - AVENANT MARCHÉ ADAPTÉ N° 2023-03

En séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022 et du 19 janvier 2023, le conseil municipal a validé le marché adapté pour la construction de la périscolaire pour un montant de 1 520 345,91 € HT.

En séance du 9 mai 2023, le conseil municipal a accepté des avenants pour un coût de 1 518.43 €.

En séance du 8 juin 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 7 765.50 €.

Il y a des travaux en plus ou en moins pour la périscolaire :

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n° 2023-03 pour les avenants cités ci-dessus.

- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier le marché auprès des différentes entreprises citées ci-dessus.

**Le marché global s'élève à 1 530 120.41 € HT**

LOT N° - CORPS D'ÉTAT	ENTREPRISES	MONTANT HT	AVENANT N° 1 HT	TOTAL HT
1	BOISSEAU	265 000	- 2 044.80	262 955.20
14	SCOP DURAND	97 616.74	2 535.37	100 152.11
<b>TOTAL</b>			<b>490.57</b>	

## EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DE LA PÉRISCOLAIRE

Dans le but de financer la construction de la périscolaire, il est donné le montant total de l'opération qui s'élève à 1 836 144.50 € TTC.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter un prêt auprès de la Banque des territoires.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le financement du projet ci-dessus désigné, et sur les propositions faites par l'organisme prêteur sollicité, à l'unanimité :

- **Décide** de demander à la Banque des territoires

- **un prêt MOYEN TERME de 530 000 €**

- pour une durée de **20 ans**

- au taux fixe de **3.88 %**

- **Prend** l'engagement au nom de la Commune d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances.

- **Prend** l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.

- **Confère** en tant que de besoin, toutes les délégations utiles à M Pascal EVIN, le Maire de la Commune pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'Etablissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont inscrites.

## INFRACTION D'URBANISME : ASTREINTE FINANCIÈRE

La construction avance bien. Les longrines vont être installées jusqu'à fin juillet. La dalle sera coulée en septembre puis l'ossature bois.

M le Maire expose que la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, a modifié le code de l'urbanisme en permettant notamment aux maires d'exercer de nouvelles compétences en matière de police administrative afin de lutter contre les infractions au code de l'urbanisme.

En effet, l'article 48 de la loi du 27 décembre 2019 instaure un système d'astreintes administratives, au profit des communes qui peuvent désormais, indépendamment des poursuites pénales, adresser au mis en cause une mise en demeure de régulariser leur situation, sous peine de devoir verser une astreinte journalière d'un montant maximal de 500€. L'astreinte est formalisée par un arrêté signé par le Maire qui fixe le montant. Le montant maximal des sommes résultant de cette astreinte est fixé à 25 000 €. Cette mise en demeure doit être précédée d'une procédure contradictoire.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **SE PRONONCE** sur la mise en place d'un système d'astreinte administrative afin de lutter contre les infractions au code de l'urbanisme suivant les dispositions de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019.

- **PRÉCISE** que M le Maire fixera, par arrêté municipal, l'astreinte journalière d'un montant maximal de 500 € suivant la nature de l'infraction

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE

### • CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE : ACTIONS CULTURELLES POUR LES AINÉS

**Vu** les statuts de la CCSL en matière de politique culturelle.

**Considérant** la volonté de développer des actions culturelles en direction des aînés du territoire.

**Considérant** qu'il est fait appel à la compagnie AIME pour mener à bien le projet de culture solidarités donnant lieu à un contrat de cession de droits d'exploitation du spectacle « L'impassé ».

**Considérant** le budget prévisionnel de l'action présenté ci-dessous :

Natures	Dépenses	Financements	Recettes	%
Contrat de cession	8 512.27	CCSL	3 496.18	29
6 représentations	5 591.50	Département	2 128.07	18
4 ateliers	1 266.00	Drac	2 128.07	18
Formation action	1 055.00	11 communes	1 599.95	13
Frais annexes : transport et repas (12 rendez-vous)	599.77	Conférence des financeurs	2 657.40	22
Droit d'auteurs (SACD)	840.00			
Frais SAAD / SIAD	2657.40			
<b>TOTAL</b>	<b>12 009.67</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12009.67</b>	<b>100</b>

**Considérant** le projet de convention avec les communes, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le présent contrat de cession de droits d'exploitation du spectacle « L'impassé » produit par la compagnie AIME

- **APPROUVE** la convention de partenariat et les modalités de financement entre la Communauté de communes Sèvre et Loire et les communes de La Remaudière, Saint Julien de Concelles, le Loroux Bottereau, Mouzillon, La Chapelle Heulin, Vallet, Le Pallet, La Regrippière, Le Landreau, La Boisière du Doré, Divatte sur Loire pour un montant de participation de 145.45 €.

- **AUTORISE** M le Maire ou le premier adjoint à signer les conventions et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

## **-MISE EN PLACE D'UN SERVEUR INFORMATIQUE**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22.

**Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L2211-1.

Un serveur informatique de la Communauté de Communes Sèvre et Loire n'est plus utile au sein du parc informatique.

Au vu de son état de bon fonctionnement, la Communauté de Communes Sèvre et Loire propose de le céder pour la valeur de 1 500 €.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** l'achat du dit serveur informatique d'une valeur de 1 500€

- **AUTORISE** M le Maire à signer tous les actes afférents à cet achat.

## **DIVERS**

### **ÉOLIENNES**

Le chantier est actuellement à l'arrêt suite à une décision du tribunal administratif de Nantes. L'entreprise en charge des travaux a sécurisé le chantier début juillet afin d'en interdire l'accès.

### **CRÉMATORIUM**

Les pompes funèbres Gérard sont lauréates de l'appel d'offre pour le futur crématorium qui sera construit au Loroux Bottereau.

### **CHORALE**

Le Cœur Afro-gospel Mwemba viendra chanter le 29 septembre dans l'église de la commune.

### **ZAN (ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE) : PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)**

Suite à la mise en place du PLUI, le nombre d'hectares à construire est réparti sur la surface de la Communauté de Communes. Pour la CC Sèvre et Loire, il y a environ 116 hectares à urbaniser sur les 15 ans à venir et à répartir entre la communauté de communes, les communes, les zones économiques et le développement touristique.

La commune devra créer au minimum 100 nouveaux logements sur les 10 ans à venir.

### **FLEURANCELLERIE**

L'intérieur de la chapelle de la Fleurancellerie a été remis en valeur avec les pierres apparentes.

## **ABRIS DE FOOT**

Les abris ont tous été cassés au niveau des plexiglas changés l'année dernière. Des plaques en alu ou acier seront installées en remplacement.

## **INCIVILITÉS**

M le Maire a rencontré la gendarmerie à propos des différentes incivilités. Si celles-ci ne cessent pas, M le Maire et la gendarmerie inviteront les enfants concernés et leurs parents pour parler des différentes dégradations de biens publics.

## **CONSEIL D'ÉCOLE CLÉMENT PELLERIN**

Pour la rentrée prochaine, la répartition sera la même avec quatre classes ; PS-MS, GS-CP, CE, CM pour un total de 76 enfants.

Des travaux ont été demandés : création d'un deuxième point de rassemblement et mise en place d'une alarme sur la cour de récréation.

La sécurité et la mise aux normes de la porte de secours au niveau de la classe de GS CP ont été validées par un bureau de contrôle. Les parents élus demandent une contre-expertise. Le responsable des services de secours de Loire Atlantique viendra pour contrôler.

## **MAISONS FLEURIES**

La commission animation est passée voir les maisons des personnes inscrites.

## **FILM : SAVOIR FAIRE**

Le film sera diffusé lors du vignoble à vélo au mois de septembre au Loroux Bottereau. Une exposition de photos tirées du film sera organisée dans les différentes médiathèques de la Communauté de Communes. Un questionnaire par rapport à l'exposition pourra être rempli pour participer à un concours.

## **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE :**

### **PROMOTION DU TERRITOIRE**

Le vice-président en charge de la promotion du territoire est Mme Catherine GARCIA-SENOTIER, maire de La Boissière du Doré. Elle succède à M Alain ARRAITZ, ancien maire de La Chapelle Heulin.

### **FÊTE DE LA MUSIQUE**

Le comité des fêtes a accueilli environ 700 personnes à cette soirée. Le feu d'artifice a été très apprécié. Le Conseil Municipal remercie le comité des fêtes pour l'organisation.



# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 5 JUILLET 2023

**Présents** : Bâtonnier Enora, Godard Enola, Proust Mathéo, Cloutour Bertille, Dutertre Eloane, Lamarque Camille, Tefinjahary Louane, Lambert Valentin, Buffeteau Mathilde, Petiteau Marie-Edith (adjointe Enfance-Jeunesse), Lambert Bérengère (conseillère municipale), Hauray Cyril (coordinateur enfance jeunesse).



**Absents excusés** : Carette Abel, Baron Rose, Cesbron Emma, Evin Pascal (Maire)

**Ordre du jour** : Pique-nique, rappel rapide des actions 2022/2023, actions développement durable CME 2023/2024, agenda 2023/2024 et évocation des premiers temps forts, travail sur la cohésion et la dynamique de groupe

## POINTS DIVERS

Un projet de skate-park a été voté en conseil municipal le 30 mars. Une première dépense d'environ 30 000 euros sera sans doute effectuée cette année pour construire la plateforme en goudron.

Une nouvelle dépense de 20 000 euros sera engagée en 2024 pour l'installation des modules ainsi que pour l'aménagement global.

Les membres du CME souhaitent laisser leurs empreintes ou signatures. La forme est à définir. Ils souhaitent également trouver un nom à l'infrastructure.

## Articulation CME/PEDT 2023/2024

Le thème du PEDT 2023/2024 est le développement durable. Un volet éco-citoyenneté sera donc très largement abordé l'année prochaine avec une participation active du CME.

Un premier travail de conceptualisation a été fait ce jour et quatre axes sont ressortis :

- L'anti gaspillage,
- Le nettoyage,
- Le tri,
- Le recyclage.

Le groupe a survolé rapidement le sujet, qui sera évoqué de manière plus approfondie à la prochaine séance.

## NOMS DES CHÈVRES

Le groupe a statué sur le nom des chèvres et remercie toutes les personnes qui ont participé en donnant leurs idées.

Voici les résultats : les deux adultes se nommeront Cerise et Macaron, quant à la petite dernière, elle s'appellera Regrippette.

## AGENDA

**Prochaine réunion le mercredi 13 septembre 2023 de 15h à 16h en salle du conseil.**

## LE SERVICE PUBLIC À VOTRE SERVICE

Vous êtes invités à découvrir dans les pages à suivre les agents qui œuvrent au service de la commune.

### **Irène Leroux**

Irène Leroux habite le Maine et Loire, elle est ATSEM à l'école Clément Pellerin.

Pendant vingt ans, elle a travaillé dans la confection de chaussures.  
Son souhait a toujours été d'être auprès des enfants.

Elle obtient son CAP petite enfance puis son concours pour être ATSEM.

Elle exerce dans un premier temps sur Vallet ensuite au Pallet avant d'intégrer l'école publique Clément Pellerin en 2004.

Elle est aussi employée par la commune sur le temps du midi au restaurant scolaire.

Petite anecdote : sur tout ce temps d'accueil auprès de la petite enfance, il n'est pas rare qu'Irène soit appelée "maman ou mamie".



### **Blandine Charrier**

Blandine Charrier est originaire de La Remaudière et habite le Maine et Loire.

Elle travaille comme ATSEM à l'école Clément Pellerin depuis 1989.

Depuis son embauche, Blandine a vu cinq directrices et directeurs se succéder.

Blandine travaille aussi sur le temps de la pause méridienne et participe à l'entretien des locaux.

Petite anecdote : depuis toutes ces années, il arrive maintenant à Blandine d'accueillir des enfants dont les parents étaient déjà scolarisés dans cette école.

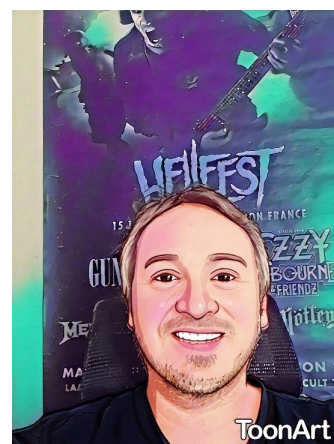
## Cyril Hauray

Cyril Hauray est coordinateur enfance jeunesse, il est arrivé à La Regrippière fin août 2022.

Cyril a obtenu son BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) durant ses années de lycée. En 2000, suite à l'obtention du BAC Éco, direction la fac pour un DEUG de sociologie.

En 2007, après plusieurs années de terrain sur la commune de Thouaré sur Loire, Cyril obtient son BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) et occupe le poste à temps plein de coordinateur périscolaire, loisirs, temps méridien et devient animateur territoriale catégorie B en 2016.

Au moment de la diffusion de l'annonce pour le poste sur la commune de La Regrippière, Cyril recherchait un poste à mi-temps, pour disposer de plus de temps pour sa vie familiale et travailler sur d'autres projets. D'autre part, il souhaitait travailler dans une commune plus petite, à l'image de sa commune de résidence.



En quoi consiste le poste de coordinateur dans la commune ?

Il s'agit de la coordination de la pause méridienne, le pilotage du projet éducatif de territoire (PEDT) et du conseil municipal des enfants (CME), la participation à la Commission Territoriale Globale (CTG), l'entretien des liens entre les écoles, la mairie et les associations liées au scolaire. Côté administratif, il s'agit de faire le suivi des dossiers de la CAF et des dossiers liés à l'enfance/jeunesse.

Petite anecdote : en arrivant dans son bureau, Cyril a souhaité s'installer en personnalisant son lieu de travail. Etant un fan du Hellfest, le thème était tout trouvé.

## Maryline Macé



Maryline Macé est agent territorial pour l'entretien des bâtiments municipaux. Elle a commencé sa carrière professionnelle à la mairie de La Regrippière et aujourd'hui cela fait 37 ans qu'elle effectue des missions d'entretien dans les bâtiments municipaux et principalement à l'école Clément Pellerin.

Au début, elle a commencé avec quelques heures. Ensuite, les ouvertures de classe et l'agrandissement de l'école lui ont permis d'augmenter son temps de travail. Aujourd'hui, elle assure également l'entretien de la médiathèque et de la salle des associations.

En 37 ans, elle a appris énormément et elle apprend encore... Au quotidien, elle essaye de faciliter et d'optimiser ses missions. Cela est possible grâce au matériel et aux techniques de nettoyage qui ont évolué. Elle apprécie également les échanges, le partage et aider l'équipe des enseignantes.

Une anecdote : et même plusieurs ! Un jour, Madame Pages qui était à l'époque directrice de l'école Clément Pellerin lui signale qu'un hamster a disparu ! A l'époque, les enseignantes accueillaient toutes sortes d'animaux dans l'école ! Alors, Maryline a mené son enquête... Des p'tites crottes par ci et par là... Et un jour, Madame Pages a découvert, en criant, le hamster en ouvrant le tiroir de son bureau! Elle a été tellement surprise qu'elle n'a pu le remettre dans la cage et c'est Maryline qui a eu le courage de réinstaller le hamster dans son habitation.

## Evelyne Osmont

Evelyne Osmont est agent territorial pour l'entretien des bâtiments municipaux. Elle a travaillé à l'usine de chaussures « GEP » à Saint Germain sur Moine pendant 19 ans avant la fermeture de l'usine. Elle a été licencié et a très vite retrouvé des missions de ménages chez des particuliers à La Regrippière.

Ensuite, le bouche à oreille lui a permis de rejoindre la mairie de La Regrippière.

Depuis 2013, elle assure l'entretien de la mairie, de l'école publique Clément Pellerin et des différentes salles municipales : salle polyvalente, salle de sport, salle St François et la salle du Prieuré.

En parallèle, pour compléter son temps de travail, elle effectue des ménages auprès de particuliers.



Une anecdote : ce jour-là, elle finissait de nettoyer le bar de la salle de convivialité à la salle polyvalente et il lui restait un peu de temps avant la fin de la matinée. Elle décide donc, d'aller faire les vitres extérieures. Impeccable ! Sauf qu'au bout d'un moment, manquant de chiffons, elle décide d'entrer dans la salle pour prendre ce qu'il lui manquait... Malheureusement, elle n'avait pas le badge sur elle, ses clés étaient restées sur le bar et toutes les portes étaient fermées ! Super ! Elle est retournée, à pied, à la mairie pour pouvoir récupérer les clés pour ouvrir ! Voilà, à ne pas refaire !

## Nadège Ménard



Arrivée des Mauges, pour un poste ponctuel à l'agence postale de La Regrippière. Elle a ensuite pris un poste à temps partiel à l'accueil de la mairie. Ses compétences comptables et son souhait de s'impliquer dans la vie communale l'amène au poste de Directrice des services en remplacement de Chantal Robineau pour son départ en retraite. Après six mois de tuilage, elle est en poste définitif début 2018.

Elle aime le lien direct avec les habitants et la polyvalence du métier : responsable de la gestion du personnel, de l'organisation des services administratifs et techniques, du suivi de l'élaboration du budget et de la mise en place des décisions du conseil municipal. Les journées sont chargées d'autant que les affaires courantes occupent beaucoup de place. Sa fonction demande beaucoup de compétences sur plusieurs domaines et énormément de rigueur dans la rédaction des documents administratifs (arrêtés, urbanisme,

compte rendu...). A chaque mandat, c'est un nouveau challenge avec de nouvelles méthodes et visions tout en gardant l'intérêt général.

Depuis son arrivée en 2011, elle trouve que la commune a su garder son identité tout en s'adaptant aux nouveaux arrivants.

Une anecdote : des boules de bowling comme objets trouvés à plusieurs reprises.

## Denis Charrier

Denis Charrier est employé technique sur notre commune.  
Il est né à La Remaudière et réside à La Regrippière depuis trente et un ans.

Il a travaillé neuf années dans l'entreprise Audigane au Doré.  
Il est embauché aux ateliers communaux en octobre 1997.  
Il est en possession d'un CAP avicole et obtient différents échelons pour devenir agent de maîtrise.  
Denis travaille sur notre territoire pour tout l'entretien des espaces verts, des bâtiments et de la voirie.  
Il connaît parfaitement notre commune.  
Depuis son arrivée Denis a vu La Regrippière se transformer, s'agrandir avec trois maires différents.  
Denis aime le travail soigné, objectif qu'il a beaucoup de mal à tenir par manque de personnel.



Petite anecdote : tout le monde connaît Denis, même les plus jeunes.

## Yvonne-Marie Terrien



Yvonne-Marie Terrien est née au Puset-Doré et réside à La Regrippière depuis 1967. Elle a une formation BAC PRO Secrétariat - Comptabilité option agricole.

Elle est en poste à la mairie depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1983. Elle a commencé par l'accueil de la mairie (état Civil, cartes d'identités, passeports, élections....), puis elle s'est occupé de l'urbanisme (réception des demandes, instruction, vérifications des pièces par rapport au Plan Local d'Urbanisme) avant que ce service ne soit transféré à la Communauté de communes.

Depuis une dizaine d'années, elle assure la comptabilité (enregistrement des factures et des recettes), en binôme avec la directrice générale des services, qui prépare le budget pour le vote par le Conseil municipal. Elle enregistre également les déclarations des cotisations des salaires du personnel et des élus.

La comptabilité est supervisée par le Trésor public.

Elle prépare aussi tous les arrêtés pour les travaux de voirie sur la commune (circulation, alignement et numérotage des maisons), en collaboration avec le service technique, le Conseil départemental et les entreprises qui demandent ces autorisations.

Elle assure également, de temps en temps, l'accueil lorsque sa collègue est absente, cela permet de retrouver le public et de garder le contact avec les administrés.

Depuis 40 ans, elle constate beaucoup d'évolution de la profession. Le travail est varié et intéressant. Ce qui lui plaît aussi c'est de travailler en équipe avec ses collègues et les élus, sans oublier la polyvalence des postes.

Une anecdote : tous les ans, étaient organisées des séances de vaccination en mairie. Une infirmière du CHU venait avec tous les vaccins et les habitants qui souhaitaient faire leur rappel s'inscrivaient auparavant. Le docteur de la commune assurait la vaccination. C'était assez drôle de voir tout le monde faire la queue, les uns derrière les autres, se faire piquer et repartir avec leur précieux carnet de santé tamponné, ravis d'être à jour.

## Stéphanie Mornet Hervouet

Stéphanie est agent administratif.

Elle est originaire de la région nantaise et réside dans une commune du vignoble nantais. Après des études de commerce, elle travaille dans la grande distribution. Aux termes de quinze années passées dans ce domaine elle souhaite se réorienter et choisit la voie administrative.

Ses premières expériences manquent de contact humain. Une opportunité se présente à La Regrippière avec un premier remplacement à l'agence postale en août 2021 qui se prolonge en octobre de la même année pour travailler à la mairie. Ses missions vont rapidement évoluer et aujourd'hui Stéphanie assure l'accueil tous les matins à la mairie. Elle accompagne et guide les habitants dans toutes les démarches administratives liées aux élections, à l'état civil et au cimetière mais également sur les réservations de salles. Elle gère aussi la rédaction du bulletin municipal sous les directives des élus de la commission communication. La polyvalence de son poste est une richesse car elle poursuit son apprentissage sur le terrain et assouvit son besoin de contact avec le public. Elle souligne l'accueil chaleureux et la bienveillance qu'elle a reçu à son arrivée de la part des usagers, de ses collègues et de l'équipe municipale.



Stéphanie partage également certaines tâches avec ses collègues du service administratif mais, et elle ne se serait pas doutée en arriver là, avec ses collègues des services techniques.

Anecdote : vous ne la trouverez pas à tondre le terrain de foot ou réparer une porte à la salle de sports, non mais en revanche compter les queues de ragondins, oui !

Le ragondin est un nuisible qui détruit les cultures. La commune subventionne donc l'association de chasse qui réalise le piégeage pour limiter la prolifération. Le montant de la subvention est calculé sur la base du nombre de ragondins piégés. L'association conserve donc les queues des nuisibles en les congelant et les amène en mairie pour dénombrement. En période de congés et donc en l'absence des agents du service technique, Stéphanie a dû faire ce dénombrement. Elle se souvient d'avoir compté 219 ragondins mais pour autant pas sûr qu'elle renouvelle l'expérience !

-----

L'équipe municipale apprécie de travailler avec ces agents et salue leur professionnalisme et leur investissement.

Merci à vous pour la bienveillance que vous saurez leur accorder.

---

## LES ÉCHOS DU PRIEURÉ

---

La municipalité vous invite à participer à sa première programmation des Échos du Prieuré qui aura lieu le vendredi 29 septembre à 20h30 en l'église de La Regrippière.

Pour ce premier concert, venez découvrir le chœur afro gospel Mwemba.

Mwemba signifie "ensemble" en langue douala du Cameroun, pays originaire du chef de chœur. Venez découvrir leur répertoire riche en couleurs, inspiré essentiellement du chant sud africain des negro-spirituals et du gospel.

Une belle occasion de sortie en solo, en famille ou entre amis, pour profiter de ces belles sonorités venues d'ailleurs.

Ne vous le faites pas conter, venez-y nombreux !



---

## LE REPAS DES AÎNÉS

---



Le repas des aînés aura lieu cette année le samedi 4 novembre à la salle polyvalente.

Afin de recevoir une invitation, chaque nouvel habitant âgé de 70 ans et plus souhaitant assister à ce moment convivial est invité à se faire connaître auprès de la mairie.

au 02 40 33 63 14 -  
contact@mairie-laregrippiere.fr

---

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

---

Le recensement de la population de la commune aura lieu en 2024.

Le recensement est très important pour la commune, puisqu'en dépend le calcul de la population légale, mise à jour et diffusée chaque année fin décembre, et prise en compte pour déterminer à la fois la participation de l'Etat au budget, nos contributions aux différents frais, ainsi que les caractéristiques des habitants et des logements.

Au moins, deux agents recenseurs doivent être désignés pour collecter les renseignements auprès des habitants. Ce recrutement s'adresse à tous les habitants en recherche d'un complément financier ponctuel.

Deux demi-journées de formation seront nécessaires début janvier. La mission se déroulera du 18 janvier à fin février 2024.



---

## LES BELLES RENCONTRES

---

Les belles rencontres se dérouleront dans la matinée du dimanche 15 octobre 2023 à partir de 9h30 à la salle polyvalente de La Regrippière.

Deux parcours distincts avec quatre visites d'entreprise de La Regrippière.

Ces acteurs locaux nous font le plaisir de nous accueillir et nous faire découvrir leur métier et leur lieu de travail.



**Parcours 1** à vélo ou en voiture :

- Patricia BRETON - Peinture et Décoration, installée rue du Vignoble
- Maxime BORDELOT – Créateur de brume et vente de vin aromatisé installé au village le Champ Fleuri

**Parcours 2** à vélo ou en voiture :

- Le Rire des Fleurs – Violaine SUTEAU - Ferme florale installée au village les Alouettes
- La Mini-ferme d'Escouflant –Yohann AUDOUIN – située au Moulin Beduaud

Pour clôturer ce moment, un verre de l'amitié sera servi à la salle polyvalente.

Si vous souhaitez participer à cet évènement gratuit et ouvert à tous, merci de vous inscrire en envoyant le bulletin d'inscription ci-dessous par mail ou par courrier.

Nous vous attendons nombreux !

### Bulletin d'inscription – Les belles rencontres

Dépôt à la mairie ou inscription par mail : [contact@mairie-laregrippiere.fr](mailto:contact@mairie-laregrippiere.fr)

NOM			
Prénom			
Adresse			
Mail			
Numéro de téléphone			
Nombre de participants	___ Adultes	___ Enfants	
Circuit	<input type="checkbox"/> Parcours 1		<input type="checkbox"/> Parcours 2
	<input type="checkbox"/> Vélo	<input type="checkbox"/> Voiture	<input type="checkbox"/> Vélo <input type="checkbox"/> Voiture



---

## LE RIRE DES FLEURS

---



L'automne arrive au jardin et je peux encore vous proposer des fleurs fraîches jusqu'en octobre.

Vente à la ferme tous les samedis matin de 10h à 12h et/ou sur rdv. Le petit plus pour le samedi matin, c'est que vous pouvez commander des fouées à Fournée Générale - Suteau Anthony et les récupérer en même temps.

Pour les bouquets et compositions, un appel, un sms, on se met d'accord sur les couleurs et votre budget et je vous prépare votre bouquet tout frais sorti du champ !

Les fleurs séchées de l'année sont prêtes pour couronnes, guirlandes, bouquets et bijoux de fleurs, n'hésitez pas à venir découvrir mon univers.

Pour les animations :

Dimanche 24 septembre, et dimanche 8 octobre

Atelier cueillette à la ferme 9h30 à 11h30

Venez colorer votre bouquet grâce au large choix de fleurs. Visite de la ferme, présentation des fleurs et confection d'un bouquet que vous rapporterez à la maison.

40 € par personne

Dimanche 15 octobre, visite de la ferme dans le cadre des belles rencontres.

Et puis marchés de Noël à venir à partir de fin novembre !

Fleurs séchées, et abonnements de bouquets pour la saison florale prochaine!

A très bientôt.

Le rire des fleurs

les Alouettes à La Regrippière

07 81 29 26 95

leriredesfleurs@gmail.com

---

## APPEL À PARTICIPANTS

---



La municipalité, ayant réduit les illuminations de Noël l'année dernière, fait appel au bénévolat afin de créer des décorations de Noël réutilisables.

Vous avez du temps et aimez bricoler, vous aimerez certainement y participer.

Si vous êtes intéressé.e.s, vous pouvez vous adresser à la mairie, avant le 30 septembre, par mail [contact@mairie-laregrippiere.fr](mailto:contact@mairie-laregrippiere.fr), par téléphone 02.40.33.63.14 ou directement à l'accueil.

---

## PROGRAMMATION AU ST JO'

---

Infos et réservations au 02 40 71 69 19

### Samedi 14 octobre 2023 à partir de 20h Concert Héron & Duval

Héron & Duval n'ont pour seul bagage que leur histoire et leurs chansons.

Ils proposent un concert avec un regard poétique sur le désir de se réaliser, la liberté et le voyage.

Gaston Patapon, dit « le héron » est pupille de la nation et ancien bagnard de Cayenne. Sur scène, il traduit et fait sourire. Le groove de pioche c'est lui.

Corto Duval, dit « l'audacieux » a grandi dans une famille tzigane, et cultive un côté mystique. Sur scène, il chante et prêche. Il est la caution blues indomptable.

Nul doute que la soirée sera à ne pas manquer !

Ardoise charcuterie/fromage sur réservation.  
17 € pour deux personnes.



### Samedi 4 novembre à partir de 20h

L'événement de la fin d'année au St Jo' : Show burlesque

La Compagnie & Revue et Corrigée viendra spécialement chez nous pour vous faire découvrir leurs univers sexy et loufoque, sensuel et magique, pétillant et étonnant.

Plusieurs numéros de danse rythmés de musique, d'humour et de poésie.

Entrez sans frapper, n'ayez pas froid aux yeux.

Ardoise charcuterie/fromage sur réservation.  
17 € pour deux personnes.



Evénements à venir :

- Samedi 2 décembre à partir de 19h - Soirée Flair Bartender
- Samedi 22 décembre à partir de 20h - Concert

---

## NOUVELLE ENTREPRISE

---

### C'est l'plombier

C'est l'plombier ! Votre nouveau plombier de proximité. Après avoir travaillé 10 ans dans une grande entreprise nantaise, Jérôme Farcis décide fin 2022 de se lancer seul. Il propose ses services en tant que plombier, chauffagiste et installateur thermique. Son champ d'action est large allant du dépannage quotidien aux chantiers de rénovation de salles de bain. Une fuite, un projet ? N'attendez plus, contactez C'est l'plombier !



Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Périmètre de déplacement, 30 km autour de La Regrippière.

Contact : 06 50 59 63 94 - [jerome.farcis@orange.fr](mailto:jerome.farcis@orange.fr)

---

## MINI-FERME D'ESCOUFLANT

---

La mini-ferme d'Escouflant est un ancien corps de ferme à La Regrippière.

Transformée en propriété il y a 30 ans, elle accueille désormais de grands espaces, des animaux, un hébergement insolite.

Au-delà de la richesse des rencontres que permet notre hébergement insolite, notre projet touristique est sensible au handicap. Il permet d'alimenter des ateliers hyper inclusifs et pédagogiques pour enfants, adolescents et adultes porteur de handicap neurodéveloppementaux (autisme, TDAH, Dys...), tels qu'un atelier de micro-blanchisserie, un atelier d'entretien de location saisonnière, un atelier de paysagisme, soin des animaux et un atelier viticole portés par l'association locale FormaTed.



Réservations et informations hébergements : [www.lafermedescouflant.fr](http://www.lafermedescouflant.fr)

Informations stages : [www.formated.fr](http://www.formated.fr)

La mini-ferme d'Escouflant  
3 le Moulin Bedaud - 44330 LA REGRIPIERE  
06 60 98 29 94  
[contact@lafermedescouflant.fr](mailto:contact@lafermedescouflant.fr)

---

## LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

---

En lien avec le réseau des bibliothèques, les bénévoles de la bibliothèque et quelques membres du conseil municipal organisent OCTOBRE ROSE à la médiathèque de La Regrippière du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2023.

Au programme :

- **A partir du 1<sup>er</sup> octobre** : découverte de photos et ventes d'objets fabriqués par les bénévoles,
- **Samedi 7 octobre** - 10h30 - Rencontre auteur - *Autant viser la lune*  
Dans le cadre du mois « Octobre rose », venez échanger avec Carole et Manuella, les autrices d'*Autant viser la lune*. Ce livre photo retrace le parcours de Carole, atteinte d'un cancer du sein, ainsi que celui de Manuella, intervenant auprès d'elle en tant qu'accompagnante. Vous pourrez découvrir aussi leur histoire par quelques photos.



Durée 1h30 - Réservé aux adultes - Entrée libre.

Une cagnotte sera mise à la disposition de tous pour faire un don.

Nous faisons appel aux artisans, commerçants et viticulteurs locaux pour participer à une vente caritative pour augmenter notre cagnotte.

Les bénéficiaires de cette opération seront à l'association « Ma Parenthèse ». Les bénévoles organisent des événements dans l'ensemble des sept médiathèques de la CCSS.

Retrouvez l'ensemble du programme du réseau des bibliothèques sur : [bibliotheques.cc-sevreloire.fr](http://bibliotheques.cc-sevreloire.fr)

### Appel à bénévoles

Le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, constitué des sept médiathèques de La Boissière du Doré, La Chapelle Heulin, Mouzillon, Le Pallet, La Regrippière, La Remaudière et Vallet lance un appel à bénévoles.

Les bibliothèques font partie des premiers lieux de la vie culturelle locale. En vous impliquant dans une bibliothèque de proximité, vous participerez à son organisation et à sa vie quotidienne comme l'accueil du public, le prêt, le retour, le rangement et l'équipement des documents.

Vous êtes motivés, venez partager vos passions, vos loisirs ou tout simplement donner de votre temps. Rejoignez-nous !

Contact : [gbulteau@orange.fr](mailto:gbulteau@orange.fr)

**révère loire**  
**CULTURE**  
Réseau des bibliothèques

## APPEL à bénévoles

**Etre bénévole ?**  
C'est participer à une mission de service public, mais aussi être formé pour le faire.

**Des besoins le week-end**  
Les bibliothèques ouvrent notamment le dimanche grâce aux bénévoles.

**Une participation variée**  
Le bénévolat ne se limite pas à ranger les livres, mais également à préparer les documents pour le prêt, accueillir, échanger et partager.

**Pour toutes les bibliothèques du réseau**  
Toutes les bibliothèques, même les plus petites, ont besoin de votre engagement.

**Pour être bénévole à :**

- Vallet : [lmagamo339@gmail.com](mailto:lmagamo339@gmail.com)
- Le Pallet : [lebretonsevre@orange.fr](mailto:lebretonsevre@orange.fr)
- Mouzillon : [meesteroux47@gmail.com](mailto:meesteroux47@gmail.com)
- La Regrippière : [gbulteau@orange.fr](mailto:gbulteau@orange.fr)
- La Chapelle-Heulin : [gaie.nathalie@orange.fr](mailto:gaie.nathalie@orange.fr)
- La Remaudière : [cetline.petard@yahoo.fr](mailto:cetline.petard@yahoo.fr)
- La Boissière-du-Doré : [asso.cl.moulin@gmail.com](mailto:asso.cl.moulin@gmail.com)

Ensemble participons à l'ouverture des bibliothèques

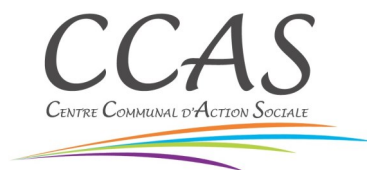
---

## SERVICE DU CCAS

---

### Qu'est-ce que le CCAS ?

Le C.C.A.S. - Le Centre Communal d'Action Sociale est une structure de proximité qui s'adresse à tous les Regrippiérois ayant besoin d'une écoute, d'une information, d'une orientation, d'une aide ponctuelle. Il est également un relais essentiel pour toutes les demandes d'aide de la vie quotidienne.



Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public ayant une existence administrative et financière distincte de la commune. Il est géré par un conseil d'administration, présidé par M. le Maire et constitué, paritairement, d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par M. le Maire. Les membres sont élus pour la durée du mandat municipal et sont tenus au respect du secret professionnel. Ensemble, ils déterminent les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

### Ses principales missions

Au quotidien, le CCAS propose un accompagnement social des publics fragilisés (personnes isolées, couples sans enfant mineur à charge, personnes âgées...).

Il assure différentes missions directement orientées vers la population :

- L'accueil et l'information du public : le CCAS reçoit tous les Regrippiérois ayant besoin d'une information, d'une orientation, d'une écoute, d'une aide administrative ponctuelle.
- La domiciliation des personnes sans domicile stable, afin qu'elles bénéficient d'un justificatif de domicile et d'une adresse où recevoir du courrier.
- L'accompagnement social des Regrippiérois en difficulté par la mise en œuvre d'un suivi individualisé, d'aide aux démarches administratives, d'une orientation vers les services partenaires.
- L'attribution d'aides ponctuelles (en fonction du reste à vivre et de la situation du demandeur) accordée après examen du dossier en commission :
  - \*aide alimentaire d'urgence : aide accordée sous forme de bons d'achat de nourriture ou de produits d'hygiène ;
  - \*autres aides (loyer, électricité, frais médicaux, etc.)
- Dans une logique de prévention des risques sanitaires liés à des épisodes de forte chaleur, le CCAS permet à toutes les personnes fragiles et isolées, âgées ou en situation de handicap, de s'inscrire sur le "Registre des personnes fragiles isolées". Ce dispositif est renforcé en période estivale.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le C.C.A.S. au 02 40 33 63 14.  
Mme Armelle DURAND ou Mme Nadège MÉNARD reçoivent sur rendez-vous.

---

## HORAIRES

---

Mairie de La Regrippière  
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30

Agence postale de La Regrippière  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30  
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00



### Fonctionnement de l'agence postale

L'agence postale communale vous propose différents services de proximité :

- Acheter des timbres, des enveloppes Prêt-à-poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier,
- Déposer vos lettres et colis (transport géré par la Poste),
- Retirer vos lettres recommandées et colis,
- Effectuer des opérations de retrait d'espèces pour les clients la Banque Postale.

Les levées du courrier se font à 15h du lundi au vendredi et à 12h le samedi.

Pour toute opération de retrait d'argent, de courrier recommandé et de colis une pièce d'identité sera demandée (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Tout retrait de courrier recommandé et colis par une tierce personne doit être justifié par une procuration (écrite au verso de l'avis de passage du facteur, courrier libre ou de façon permanente, valable cinq ans auprès de La Poste), la pièce d'identité du destinataire et du mandataire.

Tout manquement à ces règles causera le refus du retrait par l'agent.

Contact : 02 40 33 62 41

---

## ÉTAT CIVIL

---

NAISSANCE      **Lenna BROSSET** née le 5 juillet - 32 rue d'Anjou  
**Julyane LAURENT** né le 19 juillet - 30 route de la Tranchais  
**Éden TAILLANDIER** né le 24 août - 14 le Moulin Gourdon  
**Ambre MICHAUD** née le 25 août - 5 rue de la Petite Pièce  
**Victor DALCANTARA** né le 28 août - 6 rue des Meuniers

DÉCÈS            **Odile VINET**  
76 ans - a été domiciliée 2 le Butay  
**Marie RIPAUD née BARRÉ**  
97 ans - a été domiciliée 3 place Saint-Joseph  
**Joseph BIOTEAU**  
92 ans - a été domicilié 1 impasse du Cormier  
**Ghislain GRÉGOIRE**  
71 ans - a été domicilié 8 rue de Bretagne

---

## URBANISME

---

### ◆ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

**Gaëtan BOUVET**

16 rue d'Anjou  
Transformation d'un garage

**Mélissa THOMAS**

8 rue de la Petite Pièce  
Construction d'une clôture

**SCI LA RETRAITE**

7 rue des Carrières  
Construction d'une clôture

**Romain ANTIER**

12 rue de la Petite Pièce  
Construction d'un mur et d'une clôture rigide

**David ROBIN**

10 rue de la Petite Pièce  
Construction d'une clôture

**SARL ELSUN**

8 la Bouchefoire  
Pose de panneaux photovoltaïques

**Jérémy DUBE**

2 rue de la Petite Pièce  
Construction d'une clôture

**SAS NATIVHOUSE**

3 le Moulin Bedaud  
Pose de panneaux solaires

---

### ◆ PERMIS DE CONSTRUIRE

**Julien MOURAUD**

14 rue de l'Ouche Renard  
Construction d'une maison avec garage

**Jean-Marc VERMEERSCH**

1 les Alouettes  
Création d'un garage

**Annie LECHAT**

3 bis rue du Stade  
Agrandissement maison individuelle

---

## COLLECTE DES DÉCHETS

---

Les prochaines collectes des déchets auront lieu :

- Mercredi 27 septembre,
- Mercredi 11 octobre,
- Mercredi 25 octobre,
- Mercredi 8 novembre.

---

## PAUSE MÉRIDIDIENNE

---

**Bonne rentrée à toutes et tous, que vous soyez enfant, parent, chat, chien, poisson rouge :**

En ce mois de septembre, le moment est bien choisi pour vous présenter l'équipe animant la pause méridienne de la commune.

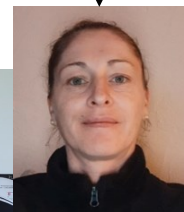
Les élèves des écoles Clément Pellerin et du Sacré-Cœur sont concernés et se régaleront tous les midis au restaurant scolaire.

Alors que la gestion est associative, l'organisation de ce temps est sous la responsabilité de la municipalité. Tout ce petit monde s'active pour faire du temps du repas, un temps convivial, ludique et pédagogique.

**Qui sont-ils ? Et qui fait quoi ?**

Delphine - AESH

Bruno, Cyril, Blandine, Delphine, Sylvie, Irène, Martine, David



Aurore, Michelle, Sandrine, Jennifer

Environ 140 repas sont servis tous les midis, entre 11h30 et 13h30, et articulés en deux services.

Bruno est le chef de cuisine, il est accompagné de Sandrine, Sylvie, Michelle et Delphine (ASEM) ou Blandine pour le service en salle des maternelles. Martine et David s'occupent des élémentaires. Sur la cour, Jennifer, Aurore, Delphine (ASEM) et Cyril assurent la surveillance. Irène et Delphine (AESH) renforcent le dispositif.



---

## ECOLE CLEMENT PELLERIN

---

C'est la rentrée !...

L'équipe pédagogique est prête à accueillir les élèves pour cette nouvelle année scolaire 2023-2024 !

Nous sommes ravies d'accueillir deux nouvelles enseignantes, Mme Musset et Mme Ducasse, qui seront présentes un jour par semaine dans notre école.



Cette année, nous avons 76 élèves (35 élèves en maternelle et 41 en élémentaire), avec des effectifs confortables allant de 14 à 23 par classe. Les enfants étaient contents de retrouver l'école et les adultes, malgré la chaleur du début du mois de septembre !

Voici nos projets pour cette année : le traditionnel cross solidaire, des sorties en nature et à la médiathèque, des interventions en musique pour les élèves du CE1 au CM2, et enfin, une classe de mer pour toute l'école au mois de mai !

### **Inscriptions :**

L'inscription administrative se fait en mairie sur présentation :

- Du livret de famille
- Du carnet de santé
- D'un justificatif de domicile
- D'un certificat de radiation de l'école d'origine (pour les enfants déjà scolarisés)

L'admission se passe à l'école, où vous pourrez visiter les locaux et poser toutes vos questions. N'hésitez pas à prendre contact avec l'école pour tous renseignements !

### **Pour les enfants nés en 2021 :**

Pour un accueil adapté de l'enfant très jeune, la scolarisation s'envisage :

- à partir du mois de janvier, dans la classe de PS-MS, selon l'effectif déjà présent.
- de préférence le matin uniquement, pour préserver le rythme de l'enfant et respecter sa fatigabilité.

---

## ECOLE SACRE COEUR

---



### Vive la rentrée !

Cette année, les élèves sont accueillis dans quatre classes : TPS-PS-MS, GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2.

Petits et grands sont heureux de se retrouver. Travaux de rénovation, peintures... L'école du Sacré-Cœur a une nouvelle jeunesse !

Cette année encore, différentes entrées dans l'apprentissage seront proposées aux élèves :

- Ecole dans la nature,
- Ouverture à l'internationale

-Découverte des sports avec les Jeux olympiques.

Comme toujours, de nombreux projets sont au programme. Ils sont vécus dans chaque classe ou en partenariat entre tous les élèves de l'école.

---

## MAM LES PETITS KOALAS

---

La MAM Les petits koalas a ouvert ses portes le 4 septembre 2023 au 21 rue de la petite pièce.

La MAM se compose de quatre assistantes maternelles, Karine, Orlane, Aude et Léa qui accueillent douze enfants.

Leur enthousiasme et l'envie d'aller plus loin dans l'épanouissement professionnel de chacune, les ont amenées à créer ensemble ce lieu chaleureux et doux pour y accueillir les enfants.



Un cocon où tous seront heureux de se retrouver pour évoluer à leur rythme autour d'un projet commun, travailler avec bienveillance et respect, la motricité libre ainsi que la pratique de la langue des signes.

Une inauguration a eu lieu le 25 août avec les familles des enfants accueillis, les prestataires et les élus.

Pour contacter la MAM Les petits koalas :  
mamlespetitskoalas@yahoo.com - 02 28 51 31 53  
Page Facebook : MAM Les petits koalas

---

## TWIRLING

---

Le twirling club recrute de jeunes sportifs nés entre 2015 et 2018.

Séances d'essais sur demande à La Chaussaire.

Plus d'informations : 06 07 54 23 05 / 06 47 58 39 55 -  
twirl.pc@gmail.com



---

## ATELIERS ARTISTIQUES

---

M. BATISTELLA partage gratuitement ses connaissances en dessin, gravure et peinture tous les mardis de 16h30 à 18h30, à la Salle Saint François.

A noter que ces sessions reprendront à compter du mardi 17 octobre 2023.

Renseignements : 02 53 78 17 47



---

## A.C.C.A. ST HUBERT

---

L'A.C.C.A. St Hubert Chasse met en place plusieurs permanences pour la distribution de cartes d'invitation journalière.

- Vendredi 10 novembre,
- Vendredi 17 novembre,
- Vendredi 1<sup>er</sup> décembre,
- Vendredi 15 décembre.

Ouverture de 18h30 à 19h30 à la maison des associations.

---

## PASS'SPORT

---

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif, une association ou une salle de sport pour la saison 2023-2024.

### Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024. Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

### Qui est concerné ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- **Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- **Le 1<sup>er</sup> juin 2003 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- **Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans.
- **Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

### Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- **Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées** par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand** (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

### Comment cela fonctionne ?

Fin août 2023, un email a été envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contient un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50 € au moment de l'inscription dans un club sportif éligible. Le portail « Pass'Sport » permet de trouver toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu. Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel.

**Plus d'informations :** <https://www.pass.sports.gouv.fr>



---

## GPS : GROUPE PRÉVENTION SUICIDE

---

Créé dans le Vignoble Nantais, le groupe de prévention du suicide (GPS) vient en aide et accompagne les personnes en mal-être.

Une cellule d'écoute est en place au 02 40 46 27 52.

Les personnes en souffrance peuvent laisser un message sur un répondeur. Le message est pris en charge par l'écouter de permanence qui assure la consultation quotidienne des messages et rappelle le numéro indiqué pour un premier échange. Selon la situation et le besoin, le bénévole formé du Groupe de prévention du suicide peut orienter la personne vers les professionnels ou proposer la mise en place d'un entretien individuel au sein de l'antenne locale avec les bénévoles.



A noter aussi que l'association anime et met en place des groupes de soutien pour les personnes en mal-être et les personnes endeuillées. Ces groupes sont animés par un écouter et une psychologue.

---

## V.I.S.A. : VIVRE SANS ALCOOL

---

L'association V.I.S.A. - Vivre Sans Alcool a pour but d'aider les personnes dépendantes de l'alcool. Elle organise des réunions au centre Emile Gabory de Vallet chaque premier vendredi du mois, à 20h, dans 3 salles différentes :

- Salle 7 : RECOQUES,
- Salle 9 : SIMONE DE BEAUVOIR,
- Salle 10 : JEAN-PAUL SARTRE.

Son fonctionnement est simple. Nous nous réunissons, en un groupe de parole, permettant à chacun de s'exprimer, ou d'écouter, tout simplement.

Nous sommes des bénévoles, à votre écoute, pour vous soutenir sur le chemin de la guérison.

Nous pouvons conseiller les personnes en demande sur les possibilités de suivis médicaux, et si le besoin s'en fait ressentir, les diriger vers des services d'addictologies. Une charte, a été établie, afin de clarifier nos objectifs. Courage, le bout du tunnel n'est plus très loin.



A compter du 1er septembre, l'association propose une réunion dédiée aux femmes malades. Rendez-vous à 20h chaque premier vendredi du mois en salle 7 au centre Emile Gabory de Vallet.

L'écoute sera assurée par Marylène, Mado et Maud.

Pour joindre l'association vous pouvez contacter :

- Jean-Claude - 06 18 04 25 42
- Yannick - 06 72 60 48 56
- Par mail - visa.ccv44@gmail.com

---

## CAP SPORTS & NATURE

---

C'est avec grand plaisir que CAP Sports et Nature vous invite à ses 10 ans le Samedi 7 octobre 2023 à partir de 19h30 à la salle de la Quintaine à Saint Julien de Concelles.

Cette soirée débutera par un apéritif offert par l'association, suivi d'un repas animé par le cabaret Mageis Events. La troisième et dernière partie de cette soirée sera orchestrée par DJ Naoned et se terminera à 1h.

Ce sera l'occasion d'échanger et de retracer les 10 dernières années de l'association. N'hésitez pas à venir partager un bon moment en famille ou entre amis.

Vous pouvez vous inscrire à cette soirée :  
<https://www.capsn.org/10-ans-de-cap-sports-et-nature/>  
ou au 02 40 36 85 79.

La date limite d'inscription est fixée au 25 septembre 2023.  
Alors n'attendez plus, réservez votre place !!!



Nous espérons vous compter parmi nous pour partager cet instant de fête et de convivialité.

---

## COMITÉ DE JUMELAGE - COURS D'ANGLAIS

---

Vous avez envie de vous remettre à parler l'anglais, peut-être pour voyager, pour aider vos enfants en âge scolaire ou encore pour votre travail, une solution :

Le Comité de Jumelage Vallet - Alcester, propose à Mouzillon, depuis de très nombreuses années, des cours d'anglais, les jeudis :

- 18h25 pour le cours intermédiaire ( avec de bonnes bases)
- 19h45 pour le cours conversation courante.

Selon les inscriptions, il pourra être envisagé un cours en journée.

Il y a 30 cours dans l'année, donnés par une prof dont l'anglais est sa langue maternelle.

Pas de cours pendant les vacances scolaires

Tarif : 160 € + 12 € de cotisation à l'association. Possibilité paiement en deux fois.

Un cours d'essai vous sera proposé.

Pour tous renseignements contacter en soirée : 02 51 71 75 26



## L'ÉCOLE DU SACRÉ COEUR

En 1853, Anne Augustine Ménager fait don du terrain et d'une somme d'argent qui ont permis la création d'une école chrétienne pour les filles. Le 14 novembre Sœur Mathilde et Sœur Saint Paule, de la communauté de la salle de Vihiers, y sont installées et en décembre l'école accueillait ses huit premières élèves puis rapidement soixante élèves de 7 à 16 ans étaient inscrites. Il n'y avait à cette époque que le bâtiment principal, parallèle à la rue du Vignoble. Il comprenait une classe, un couloir, le réfectoire, la cuisine, et le modeste logement des sœurs. Il n'y avait pas l'eau courante mais il y avait une pompe dans le jardin qui était dans le bas de la cour d'aujourd'hui.

En 1892, l'école a dû s'agrandir, le nombre d'élèves était trop important, l'inspecteur s'était plaint de l'exiguïté des classes et menaçait de réduire le nombre d'élèves. Le deuxième bâtiment a donc été construit dans le haut de la cour.



En 1903, les religieuses ne pouvaient plus faire classe sous leur nom de religieuses, elles deviennent des enseignantes sécularisées (elles n'enseignent plus en habit religieux et reprennent leur nom civil).

En 1909 l'école libre devient payante.

Le 6 juin 1953 l'Association du Sacré Cœur est créée, elle devient propriétaire de l'école et lui donne ainsi son nom : l'École du Sacré Cœur. C'est la même année que la salle de cinéma fut inaugurée avec une séance de cinéma par mois puis une par semaine à partir de 1959.

En 1959 l'école est encore agrandie, le bâtiment du fond de la cour est prolongé pour rajouter une classe. Les travaux ont été faits très rapidement pendant l'été pour que la classe soit opérationnelle à la rentrée de septembre.

En 1965 la cantine est agrandie, le mur entre le jardin et la cour est abattu et une clôture est mise en place.

Depuis le 16 mars 1971 l'école est un établissement de l'Enseignement Catholique de Loire Atlantique sous contrat avec l'Etat assurant une mission de service public.

En septembre 1980, les religieuses quittent définitivement l'école, Sœur Marie Alfred termine sa carrière d'enseignante et est remplacée en septembre par une enseignante laïque.

En 2009-2010, une quatrième classe est créée à l'étage du bâtiment principal, où résidaient initialement les Sœurs et des locaux de stockage sont créés dans la cour. Depuis chaque année l'OGEC et les parents entretiennent les bâtiments de l'école, peinture et sols des classes, façades peintes ou piquetées et refaites, cour aménagée pour les élèves.

### *La vie à l'école autour de 1960:*

L'électricité a été installée dans les années 30, il y avait un poêle dans chaque classe et les élèves devaient le nettoyer et le charger tous les jours.

Les sols étaient fait de carreaux en terre cuite pour une classe et de ciment pour les autres, une à deux fois par semaine les élèves allaient chercher de la sciure à la scierie Drouet en face de l'école, la sciure était mouillée puis semée sur le sol, elle absorbait ainsi la poussière et on pouvait balayer.

Les élèves avaient une sortie annuelle, parfois pas très loin mais beaucoup d'enfants ont pu découvrir la mer lors de ces sorties.

L'arbre de Noël avait lieu dans la salle de cinéma, c'était une journée de fête pour les familles.

En fin d'année avant de partir en vacances, les élèves avaient une journée de grand ménage dans les classes, les vitres étaient lavées, les bureaux cirés et les classes préparées pour la prochaine rentrée.

Il y avait déjà une kermesse organisée en fin d'année sur le terrain actuel du cimetière pour aider au financement de l'école avec des défilés costumés, animations, jeux et buvette.

*Merci à Mme Hélène Pineau pour son travail de recherche sur l'école du Sacré Coeur*





## EVENEMENTS DE LA CCSL

### PLUI

Des réunions publiques sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) auront lieu :

#### **Mercredi 4 octobre à 19h à Saint Julien de Concelles - Salle de la Quintaine**

Pour les communes du Loroux-Bottereau, Divatte sur Loire, Saint Julien de Concelles

#### **Mercredi 11 octobre à 19h à Vallet - le Champilambart**

Pour les communes de La Regrippière, Vallet, Mouzillon, Le Pallet

#### **Mercredi 16 octobre à 19h à Le Landreau - Salle des Nouëlles**

Pour les communes de La Remaudière, La Boissière du Doré, La Chapelle Heulin, Le Landreau

Vous pouvez participer :

- En présentiel,
- En visioconférence avec possibilité de poser vos questions préalablement à la rencontre par mail à [plui@cc-sevreloire.fr](mailto:plui@cc-sevreloire.fr) ou en direct, pendant la réunion, via le tchat.

Plus d'informations et accès à la visioconférence : [urbanisme.cc-sevreloire.fr](http://urbanisme.cc-sevreloire.fr)

### **Programme Habitat & Énergie**

Des animations pratiques et ludiques pour vos projets

#### **Samedi 23 septembre de 10h à 12h - Saint Julien de Concelles Matériaux biosourcés et rénovation performante**

Votre maison a besoin de se refaire une bonne isolation ? Un conseiller France Renov' vous présentera toutes les étapes importantes pour votre projet. Une visite gratuite vous permettra également de découvrir le pouvoir du chanvre, matériau écologique et naturel pour une rénovation performante. Avec les associations ALISEE et ECHOBAT.

#### **Mardi 3 octobre de 18h à 20h - Vallet - Médiathèque Comment réduire sa facture énergétique ?**

Un conseiller France Renov' vous présentera les meilleurs éco-gestes et vous aidera à décrypter vos dernières factures énergétiques ! Pensez à apporter vos factures. Des échanges individuels vous seront proposés.

#### **Mardi 17 octobre de 18h à 20h - Le Pallet–Salle polyvalente Quelle solution de chauffage efficace pour mon logement ?**

Pour tout savoir sur les solutions de chauffage pour consommer moins et gagner en confort, venez échanger avec un conseiller France Renov'. L'occasions de découvrir les avantages et inconvénients de chaque solution et d'obtenir des conseil personnalisés.



---

## CLIC SÈVRE & LOIRE

---

**Du 19 septembre au 19 octobre**

### Ateliers PEPS EURÉKA

Prendre soin de vous, c'est prendre soin de votre mémoire. Gardez votre mémoire en pleine mémoire !

A partir de 55 ans

10 séances à 10 €

Tous les mardis et jeudis de 9h30 à 12h

Sur inscription auprès de la MSA - 02 40 41 30 83

Le Pallet - Salle polyvalente

**Samedi 23 septembre**

### Forum du handicap

Stands, ateliers, animations ...

Organisé par le CCAS du Loroux-Bottereau

De 10h à 18h

Tout public

Entrée libre. Gratuit.

Renseignements au 02 51 71 91 02

Le Loroux Bottereau - Palais des Congrès

**Les 22 et 29 septembre**

### Spectacle de danse interactif « L'impassé »

Danses impulsées par l'imaginaire des spectateurs.

Spectacle suivi d'un goûter. Organisé par les services solidarités de la CCSL.

Pour les séniors.

Gratuit.

Sur inscription auprès du CLIC Sèvre & Loire au 02 51 71 95 89

La Chapelle Heulin - Salle Santo Amaro

**Les 16 et 20 octobre**

### Ateliers découverte piscine

Séances de découverte du milieu aquatique avec animations ludiques.

Pour les séniors.

Gratuit.

Sur inscription auprès du CLIC Sèvre & Loire au 02 51 71 95 89

Le 16 octobre à 15h30 à la piscine Naïadolis - Vallet

Le 20 octobre à 9h30 à la piscine Divaquatic - Le Loroux Bottereau

**Du 17 octobre au 28 novembre**

### Ateliers nutrition

Adopter les bons réflexes pour bien se nourrir et rester en forme.

A partir de 55 ans.

6 séances à 10€

Sur inscription auprès de la MSA - 02 40 41 30 83

Le Landreau - Salle de la Tricotaine

Plus de renseignements sur [interco.cc-sevreloire.fr](http://interco.cc-sevreloire.fr)

CLIC Sèvre & Loire

Espace Loire de la CCSL - 84 rue Jean Monnet - La Chapelle Basse Mer à Divatte sur Loire.

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

02 51 71 95 89 - [clic@cc-sevreloire.fr](mailto:clic@cc-sevreloire.fr)



## A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

### LE ZOO DE LA BOISSIÈRE DU DORÉ

Situé en plein cœur du vignoble nantais, le parc zoologique de La Boissière du Doré vous invite à un voyage en famille autour du monde à la rencontre de plus de 1100 animaux sur un parc de 25 hectares.



Le zoo, c'est une histoire de famille qui a commencé en 1984. Situé dans une ancienne châtaigneraie, il s'étendait alors sur trois hectares, hébergeant des espèces locales qui s'est agrandi au fur et à mesure avec l'arrivée notamment du couple d'orang-outan Manis et le célèbre Major.

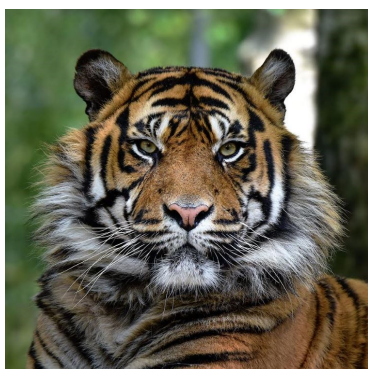
En 1996, le parc s'engage dans la reproduction d'espèces menacées comme les pandas roux, les panthères nébuleuses ou les lions d'Asie.

Au début des années 2000, l'évolution du parc s'accélère au grès des agrandissements comme les plaines africaines ou l'arrivée des gorilles.



En 2014, la première naissance en France de deux rhinocéros a lieu au zoo de La Boissière du Doré.

Le parc se lance également dans les logements insolites pour profiter du calme et observer ces animaux dans ces espaces.



En 2023, un nouvel espace « la terre sacrée des tigres » s'ouvre avec un espace verdoyant aux notes asiatiques et l'observatoire offre un point de vue d'exception.

Retrouver toutes les informations et réservations sur le site du zoo de la Boissière du Doré : <https://www.zoo-boissiere.com/>

---

## LA MAISON BLEUE

---

Du **17 septembre au 27 octobre**, dernière exposition de la saison à la Maison bleue « Dans l'œil des photographes » par le Club Photo de l'Amicale Laïque de Haute-Goulaine. Une belle exposition collective de photographes sur le thème du marais de Goulaine.

Expo visible au pont de l'Ouen à Haute-Goulaine  
Entrée libre, du lundi au vendredi 14h-17h, le dimanche 15h30-18h30

**Samedi 14 octobre** : « le jour de la nuit »  
(manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse).  
Sortie crépusculaire et gratuite.  
Inscription obligatoire, renseignement : 06.43.87.28.19 [animation.lmb@hautegoulaine.fr](mailto:animation.lmb@hautegoulaine.fr)

La Maison bleue  
136 route du pont de l'Ouen  
44115 Haute-Goulaine  
Du lundi au vendredi 14h00-17h00,  
le dimanche 15h30-18h30 entrée libre.

[www.hautegoulaine.fr/la-maison-bleue/Facebook](http://www.hautegoulaine.fr/la-maison-bleue/Facebook) : [maisonbleue.maraisdegoulaine/](http://maisonbleue.maraisdegoulaine/)



---

## LE POINT JUSTICE

---

Un point justice est ouvert à Vallet. Ce service gratuit, créé en partenariat avec le Conseil Départemental de l'accès au droit est accessible à tous les habitants du Vignoble Nantais.

Des professionnels experts, comme des juristes, conciliateurs de justices, notaires ou des avocats, répondent aux questions du lundi au vendredi, uniquement sur rendez-vous.

Des permanences sont organisées selon un calendrier. Présence d'huissiers de justice (droit du logement), du Cresus (questions relatives au surendettement, crédits à la consommation), de l'Adavi (Association Départementale d'aide aux victimes d'infraction), du CIDFF (Centre National d'information sur les droits des femmes et des familles), notaires (successions, donations...) ou de l'ACCAR (conciliateur des conflits privés, loyers, contrats consommation, troubles du voisinage ...)

Le service se trouve au siège de la Communauté de Communes de Sèvre et Loire, place Charles de Gaulle à Vallet.

Prenez rendez-vous auprès de l'accueil au 02 51 71 92 12



---

## PERMIS DE CONDUIRE

---

### Procédure et nouveauté pour 2023

Pour répondre aux attentes des usagers et offrir un service de qualité dans des délais raccourcis, l'État a simplifié les démarches liées au permis de conduire et au certificat d'immatriculation (carte grise). Le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) propose dès aujourd'hui de nouvelles téléprocédures pour le permis de conduire sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/> :

- Demande de permis de conduire après la réussite à l'examen ;
- Achat du timbre fiscal ;
- Suivi de l'état d'avancement de la demande (l'utilisateur reçoit son permis de conduire directement à son domicile) ;
- Et également : inscription au permis de conduire (primo-accédants et extension de catégorie), consultation des résultats du permis de conduire, consultation du solde de points

En cas de vol, perte, détérioration, expiration de la durée administrative, changement d'état civil ou tout autre changement devant figurer sur votre document de permis de conduire, vous pouvez retrouver l'ensemble des démarches sur le site de l'ANTS. Vous pouvez également retrouver des informations utiles sur toutes ces questions et celles liées au permis international, à la suspension et à l'annulation du permis de conduire sur [permis-conduire.fr](https://permis-conduire.fr) qui reprend les dernières infos à jour.

Bon à savoir : les jeunes apprentis peuvent bénéficier d'aide au permis B pendant leur étude en apprentissage et/ou en alternance. La demande doit être émise auprès de leur centre de formation d'apprentis (CFA).

---

## PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS

---

### Enquête dérèglement climatique

Comment les habitants du Vignoble nantais perçoivent-ils les dérèglements climatiques ? C'est la question que s'est posé le Conseil de développement, structure de dialogue citoyen du territoire.

Un questionnaire a dans ce cadre été rédigé, afin de recueillir les ressentis des citoyens.

Au regard de la météo ressentie en France depuis quelques années, tout le monde parle de changement climatique voire de dérèglement climatique. Mais notre perception personnelle de ce changement peut varier d'une personne à l'autre : certains auront l'impression de vivre un été "normal" tandis que d'autres vont ressentir un bouleversement important. Notre avis même sur ce changement peut varier d'une personne à l'autre : catastrophe climatique ou évolution incontournable. On peut ainsi trouver des personnes "éco-anxieuses", climatosceptiques et d'autres encore "climato-optimistes".

Le Conseil de Développement du Vignoble Nantais a décidé de se pencher sur la question de la perception du changement climatique sur notre territoire afin de connaître le niveau de compréhension de la population sur cette question complexe. L'objectif n'est pas d'apporter un avis scientifique sur les impacts du changement climatique mais sur la perception de ce changement au quotidien. Ainsi chacun peut apporter sa contribution à cette étude quel que soit son avis sur le sujet.

Un questionnaire a ainsi été élaboré pour avoir une vision actuelle et objective. Vous pouvez y accéder, jusqu'au 9 octobre, à l'adresse : <https://bit.ly/3K47DCj>



### Les samedis matin de l'eau

Trois événements ouverts au grand public et au cours desquels les participants seront invités à s'exprimer autour de la question de l'eau.

Pas besoin d'être expert, l'objectif est de réfléchir librement sur les questions de ressources naturelles, eau potables, eaux non-traitée ... Mais surtout d'apprendre ensemble ! Trois séances indépendantes mais complémentaires basées sur l'intelligence collective pour faire ressortir les connaissances, enjeux et problématiques liées à l'eau sur le territoire du Vignoble Nantais.

Ce travail sera prolongé de manière co-construite avec celles et ceux qui souhaitent poursuivre la réflexion pour aboutir à un diagnostic sur la politique de l'eau du territoire à l'horizon été 2024... avant de passer à un plan d'action concret.

Ouvert à tous, de 10h à 12h : samedi 21 octobre : Le Pallet ; Samedi 18 novembre : Le Loroux-Bottereau ; Samedi 16 décembre : Gorges

Sur inscription et dans la limite des places disponibles.

Plus d'informations et inscriptions : [conseildeveloppement@vignoble-nantais.fr](mailto:conseildeveloppement@vignoble-nantais.fr) - 02 40 36 09 63

<https://cutt.ly/ywprsu6M>



## LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER



### L'été se termine

Nous nous acheminons vers la fin de l'été et le mois de septembre constitue l'un des mois les plus importants pour votre jardin.

Le potager, lui, aime le mois de septembre. Le sol est idéal, **tout en conservant la chaleur de l'été passé, il retrouve également l'humidité des nuits d'automne** qui donnent un vrai renouveau à la terre du jardin.

Côté potager, il est encore temps de planter vos choux, choux pommes, choux fleurs, choux fleurs de printemps sont encore disponibles à la jardinerie.

C'est aussi le moment de planter vos salades d'hiver, cornets d'anjou, wallonne et de semer la mâche à grosse graine.

Les nouveaux fraisiers sont disponibles, c'est le bon moment pour les planter. Les fraisiers adorent le sol à la fois chaud et humide de cette fin de saison

Vous pouvez dès maintenant réserver vos fruitiers pour l'hiver ainsi que vos arbres et arbustes. Je reste à votre disposition pour des conseils si vous avez besoin.

Côté pelouse, c'est le moment de scarifier vos gazons.

N'hésitez pas à semer dans les plus gros trous avec un gazon de regarnissage.

A bientôt à la jardinerie



**Dicton du mois :** « *En septembre, sois prudent, achète bois et vêtements.* »



### Toujours couvert et jamais travaillé Les couverts végétaux 3/3

On se demande souvent quelles sont les meilleures plantes pour notre interculture. En soi, n'importe quelle plante fait l'affaire. L'idée étant de ne pas laisser le sol à nu et de produire du carbone qui améliore la fertilité et abrite la biodiversité. Toutes les plantes sont des couverts potentiels, et on peut penser que c'est la nature qui sait le mieux ce qu'il lui faut pour s'aggrader, elle qui cherche toujours à reconstituer une forêt. Donc laisser la parcelle s'enherber après une culture est un très bon engrais vert !

Disons que nous allons lui donner un coup de « pousse », un moyen d'aller plus vite et plus fort en semant les plantes qui poussent vite et fort, puisque pour augmenter la fertilité du sol, il faut l'enrichir en matières organiques (en humus !), et donc tacher de maximiser la biomasse de nos couverts. Objectif 2 mètres denses ! Plus ça pousse, plus ça pousse ! C'est le cercle vertueux de la fertilité.

Ainsi, n'allons pas penser que nos résidus de culture seront suffisants pour enrichir notre sol en humus. Les légumes sont récoltés bébés, ils n'ont pas fini leur croissance (sauf pour les fruits l'été), et n'ont donc pas eu le temps de produire beaucoup de végétation. Quelques feuilles de salades abîmées, c'est quelques kilos de matière sèche à l'hectare, quand il nous faudrait 20 tonnes pour nourrir nos 2 tonnes de vers de terre, ces gloutons !

Plus concrètement, disons que la base, c'est l'association céréales-légumineuses. On comprend alors que la prairie est le meilleur des précédents culturels. Les céréales, ces graminées cultivées, apportent énormément de biomasse, notamment racinaire. Elles vont recharger le sol en humus et le structurer.

Les légumineuses, elles, vont le recharger en azote, facilement assimilable pour la culture suivante. Les féveroles sont faciles à détruire et les vesces densifient le couvert, le trèfle est un bon couvre-sol.

On peut également rajouter des crucifères, si le cœur nous en dit, leur système racinaire en pivot décompacte le sol. Nitrophiles, elles vont faire office de pompes à nitrates pour empêcher leur lessivage. Je pense aux radis ou à la moutarde qui pousse très vite. Mais je le rappelle, il s'agit de se faire plaisir : plus il y a d'espèces, mieux c'est ! On peut par exemple rajouter de la phacélie ou du sarrasin pour les pollinisateurs.

Voyons un peu plus loin, imaginons l'agriculture du futur : puisque nos légumes ne suffisent pas à entretenir la fertilité du sol, ne pourrait-on pas les associer à des plantes plus couvrantes, plus à même de produire cette biomasse tant espérée ? Il s'agirait ainsi d'un couvert non plus implanté entre 2 légumes, mais bel et bien permanent. On planterait par exemple nos choux dans un trèfle, qu'on aurait peut-être fauché ou roulé auparavant afin de le calmer et limiter sa concurrence avec notre légume. Mais ce trèfle permettrait de ne gêner aucun rayon de soleil, entre 2 choux, et il prendrait la place au fur et à mesure de nos récoltes, quand l'hiver cède la place au printemps.

Les perspectives de recherches pour trouver les bonnes associations sont immenses, et nous invitent à reconsidérer notre connaissance du végétal comme notre principale alliée au potager.



---

## LE TIAN DE LEGUMES A LA PROVENCALE

---

Pour 4 personnes :

- Deux courgettes
- Deux aubergines
- Quatre tomates
- Un oignon rouge
- Un poivron
- Cinq cuillères à soupe d'huile d'olive.
- Eau
- Sel / Poivre
- Herbes de Provence
- Ail semoule

Préchauffez votre four à 180 degrés.

Lavez tous les légumes et coupez les en rondelles de même épaisseur si possible.

Dans un plat huilé allant au four, disposez les rondelles de légumes dans cet ordre : une tranche d'aubergine, tomate, poivron, courgette, oignon.

Répétez l'opération jusqu'à remplir entièrement le plat.

Arrosez d'huile d'olive et saupoudrez d'ail semoule et d'herbes de Provence.

Cuire une heure, arrosez avec un peu d'eau les légumes et poursuivez la cuisson de vingt minutes.

Bon appétit !



### Accord met/vin

*"Ce pinot noir vinifié en rosé par Eric Fleurance est d'une fraîcheur authentique remarquable."*

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.  
A consommer avec modération.



### APPEL AUX RECETTES

Vous êtes le roi, la reine en cuisine.  
Vous réalisez une recette qui régale les papilles.  
Vous souhaitez faire connaître vos talents culinaires.

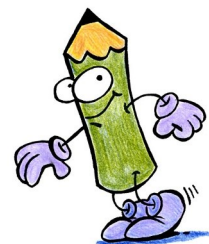
Faites part de votre plat préféré (avec une jolie photo c'est encore mieux) et nous le partagerons sur un prochain bulletin.

Service communication : 02 40 33 63 14 - communication@mairie-laregrippiere.fr



# JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B					■					
C							■			
D					■			■		
E										
F			■						■	
G						■				
H					■			■		
I									■	
J			■							



## VERTICAL

1. Très précisément
2. Très agréables à l'oreille
3. Bonnes copines - Un cardinal
4. Aujourd'hui, on la consulte plusieurs fois par jour
5. Circonstance - Sécurité Sociale
6. Esclaves à Sparte - Etablissements en raccourci
7. Symbole du gallium - La lettre H l'est parfois
8. Que dalle ! ... - La fin de Vis - Symbole de l'étain
9. Un lac situé au N.O. de la Russie - Action des Scouts
10. C'est utile et parfois on prend le strict ...

## HORIZONTAL

- A. Moisissure ou bolet ou pleurotte
- B. Le couteau en a une - Le mouton en a beaucoup
- C. Membre des classes nobles - Bouche de l'oiseau
- D. A l'envers : à moitié - Pronom personnel - Divinité de la Terre
- E. Ornement circulaire parfois dans les vitraux  
Le meilleur de tout
- F. Adverbe de temps - Diminutif de : dépense désordonnée
- G. Bien posées - Habitation russe
- H. A l'envers : elle est parfois vers l'or  
Infinitif terminaison - Animal paresseux
- I. Ils sont souvent en tenue d'Adam
- J. Gas-oil, Diesel ou un arbre

## RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	M	U	S	I	C	I	E	N	N	E
B	A	N	A	T	O	M	I	E	■	N
C	U	■	L	E	U	■	F	I	E	F
D	R	E	A	■	R	■	E	L	M	E
E	I	M	M	O	B	I	L	I	E	R
F	T	I	A	R	E	S	■	C	R	M
G	A	N	N	E	E	■	P	I	G	E
H	N	E	D	E	■	R	U	S	E	R
I	I	N	R	■	R	■	R	■	N	A
J	E	T	E	T	E	M	E	N	T	S



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

---

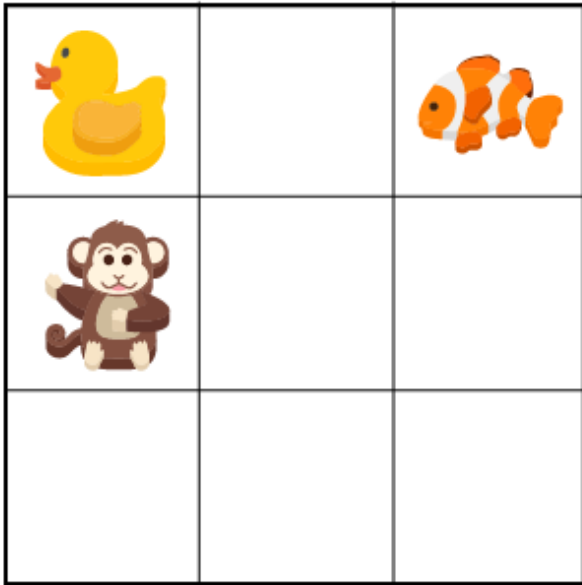
# SUDOKU

---

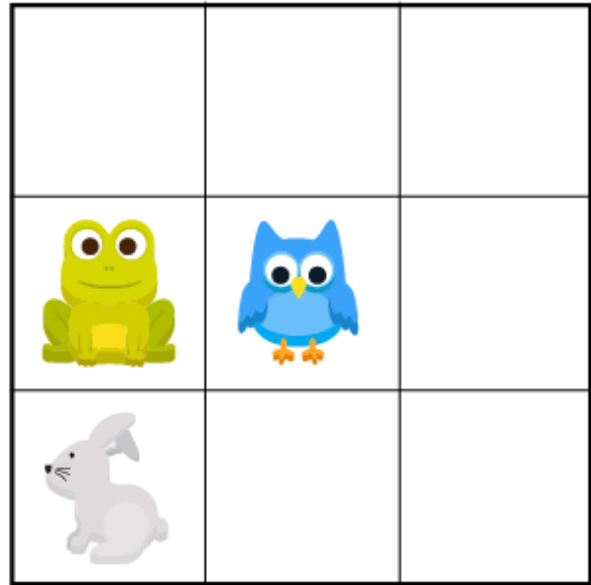
Matériel nécessaire : 1 paire de ciseaux  
1 tube de colle

Découpe et replace les animaux dans chaque grille. Attention, un animal ne peut se trouver qu'une seule fois dans une colonne et dans une ligne.

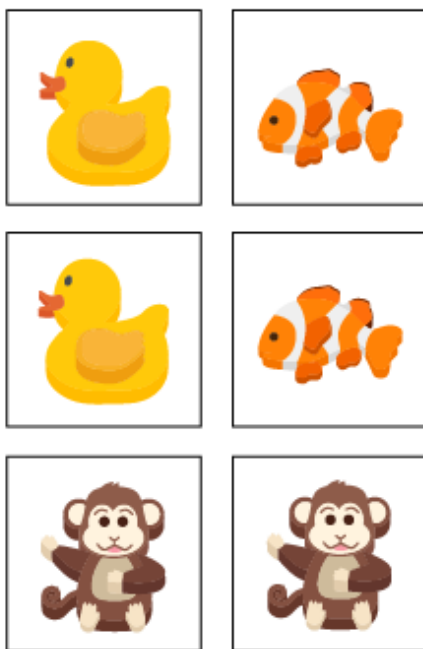
Jeu 1



Jeu 2



----- ✂  
Cartes du jeu 1 à découper



----- ✂  
Cartes du jeu 2 à découper



## Jordan Maro, participant du « half-ironman » en Finlande.

Jordan Maro est installé sur notre commune depuis un an. Ce jeune trentenaire est un athlète de haut niveau. En effet, il a participé à la finale du championnat du monde de half-ironman.

Jordan est un sportif amateur puisqu'il est technicien dans la prévention des incendies. Il assure l'étude, l'installation et la maintenance des sprinklers. (Ce sont les « douchettes » installées dans les plafonds qui se déclenchent automatiquement).

Il a commencé par le karaté qu'il a pratiqué une dizaine d'années avant de se mettre au triathlon. Alors que les sportifs pour le titre olympique doivent faire 1500 mètres en natation, 40 km en vélo et 10 km de course à pied. Pour le half-ironman les distances sont respectivement de 1500, 90 et 21.

Quatre villes en France organisent les courses de qualification pour le championnat du monde. Jordan a participé à la course des Sables d'Olonne en juillet. Alors qu'il visait le top 5, il est arrivé 3<sup>ème</sup> sur 353 concurrents dans sa catégorie des 30-34 ans soit 9<sup>ème</sup> sur 2310 coureurs ! Quinze heures d'entraînement par semaine mais le résultat est là. Il a gagné le droit de participer à la finale le 27 août à Lahti en Finlande.

Et le résultat est là : 1,9km en natation, 90km en vélo et 21,1 km de course à pied. Jordan précise que les conditions étaient dantesques mais il est arrivé au bout.

Il termine: 56<sup>ème</sup> sur 451 hommes 30-34 ans et 206<sup>ème</sup> sur 3276 amateurs hommes.

« Première expérience internationale effectuée avec beaucoup de plaisir » écrit-il.

Maintenant il espère intégrer l'équipe élite du club Trivélo, son club de sport.

Vous pouvez toujours le féliciter et le soutenir sur son adresse instagram : jordan\_mro.

